

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	8 (1920)
Heft:	87
Artikel:	L'idée marche...
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-255782

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER... .	6.50
Le Numéro....	0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

(Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.)

SOMMAIRE: A nos lecteurs. — A relire au début de l'année nouvelle. — L'Idée marche... — In Memoriam : M^{me} Aug. de Morsier. — Une vie et un exemple : Susan-B. Anthony (1820-1906) : E. GD. — Le féminisme dans les Grisons. — Les femmes et la chose publique : I. Chronique parlementaire fédérale : A. LEUCH ; II. Chronique parlementaire genevoise : E. GD. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines. — Livres reçus.

AVIS IMPORTANT. — Nous remercions très vivement ceux de nos abonnés qui ont bien voulu acquitter pendant le mois de décembre le montant de leur abonnement, et nous prions instamment ceux qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir verser à notre compte de chèques postaux I. 943 leur abonnement pour 1920 (5 fr. 05), le travail de notre Administration étant grandement facilité de la sorte.

Nous rappelons à nos abonnés de l'étranger que le prix de l'abonnement a été porté à 6 fr. 50, payables par mandat postal international.

L'Administration du Mouvement Féministe.

A NOS LECTEURS

Le Mouvement Féministe publiera entre autres en 1920 : *L'Idée marche...*, chronique bi-mensuelle du mouvement suffragiste à travers le monde.

Les Femmes et la chose publique :

I. Chroniques parlementaires fédérales (Annie LEUCH); neuchâteloises (Emma PORRET); vaudoises (Lucy DUTOIT); genevoises (E. GD).

II. Etudes des principales questions se posant devant l'opinion publique et les législateurs (*assurance-vieillesse et invalidité, journée de huit heures, Office fédéral du travail, interdiction des maisons de jeu, etc.*).

L'option locale, par M. le Dr R. HERCOD, directeur du Secrétariat antialcoolique suisse.

La question des mœurs et la réglementation, d'après l'enquête du Dr Abram FLEXNER.

Nos devancières, biographies féminines (Susan-B. ANTHONY, Rev. Howard SHAW, H. BEECHER-STOWE, etc.).

Les femmes et le pastoraat, par M^{me} J. MEYER, vice-présidente de l'Institut des Ministères féminins (Genève).

L'enseignement ménager obligatoire, par M^{me} Christine CHAMPURY, directrice de l'Ecole ménagère de Carouge (Genève).

Les femmes députées et la nouvelle Constitution allemande.

Les femmes dans l'imprimerie.

Le féminisme de Mazzini.

Des *Chroniques de l'étranger* : France, Angleterre, Hollande, Autriche, etc., etc.

Des nouvelles du *mouvement ouvrier féminin*.

Des *Variétés littéraires, artistiques et historiques* en connexion avec le féminisme.

La bibliographie des principaux ouvrages ayant trait aux questions sociales et féministes.

Les *communications officielles* du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin et du Bureau de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Des *nouvelles régulières de l'activité des Sociétés suffragistes et féminines suisses.*

Etc., etc.

ANNONCES

12 insert.	24 insert.
La case,	Fr. 25.— 45.—
1 case 1/2,	35.— 60.—
2 cases,	45.— 80.—

A relire au début de l'année nouvelle

Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquillité dans la servitude, je préférerais encore la liberté, car la liberté, c'est la vie, et la servitude, la mort.

Alexandre VINET.

... Il y a la morale de ceux qui se tiennent sur les rives du grand fleuve; et la morale de ceux qui remontent le flot. Il y a la morale du sommeil et celle de l'action, la morale de l'ombre et celle de la clarté; et les vertus de la première, qui sont comme des vertus en creux, doivent s'élever, se tendre et devenir des vertus en relief pour subsister dans la seconde. La patience, la mansuétude, la soumission, la confiance, la renonciation, la résignation, le dévouement, le sacrifice, fruits de la bonté passive, si on les porte tels quels dans l'âpre vie de dehors ne sont plus que de la faiblesse, de la servilité, de l'insouciance, de l'inconscience, de l'indolence, de l'abandon, de la sottise ou de la lâcheté, et doivent, pour maintenir au niveau nécessaire la source de bonté dont elles émanent, savoir se transformer en énergie, en fermeté, en obstination, en prudence, en résistance, en indignation ou en révolte.

Maurice MAETERLINCK.

L'IDÉE MARCHE...

Une dépêche de Londres en date du 31 décembre nous a informée que le VIII^{me} Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage était définitivement fixé à Madrid, du 2 au 8 mai. Et précédemment, nous avons reçu, avec mission de le faire connaître aussi largement que possible, un pressant appel à tous les suffragistes, à tous ceux qui travaillent à l'amélioration du sort de la femme, à participer à ce Congrès à un titre ou à un autre.

Il est certain que son importance est très grande. Non seulement, il consacrera la reprise des relations internationales entre les représentantes du féminisme organisé, mais d'autre part, il aura à trancher d'une question capitale entre toutes : l'avenir de l'Alliance internationale elle-même. En effet, depuis sept ans bientôt qu'elle ne s'est pas réunie, la plus grande partie des pays qui lui sont affiliés ont reconnu le droit de vote aux femmes, et il semble à ceux-ci que le but de l'Alliance est atteint, et qu'il convient d'envisager, soit sa suppression, soit plutôt sa transformation en une Ligue de Citoyennes, ou une Association féministe internationale.

Ce point de vue ne saurait être le nôtre. Il nous paraît au contraire que, tant que les pays que Mrs. Fawcett qualifiait dans un de ses articles de *Jus Suffragii* d' « irredentistes » (et il



E 1436

n'est pas besoin de dire que la Suisse est du nombre !) n'ont pas encore obtenu les droits politiques pour les femmes, la tâche de celles qui les ont devancées sur la voie du progrès est de travailler en leur venant en aide à leur prompt affranchissement. Cela par des publications, des organisations de conférences, etc. Une des premières questions inscrites à l'ordre du jour du Congrès de Madrid devrait être celle-ci : « Comment l'Alliance internationale peut-elle aider les pays qui ne l'ont pas encore à obtenir le suffrage féminin ? » Car maintenant que, plus que jamais, toute question va se poser et se résoudre internationalement, cette collaboration est nécessaire.

Le Congrès de Madrid devra aussi procéder au renouvellement de son Comité dont la guerre a longuement prolongé les pouvoirs qui lui avaient été confiés en 1913. C'est aussi ce que fera en septembre le Conseil International des Femmes qui se réunira, lui, en Norvège. L'un au Nord, l'autre au Midi. Nous regrettons un peu, à vrai dire, que les suffragistes internationales n'aient pas choisi la Suisse, ainsi qu'il en avait été question à plusieurs reprises, pour leur prochaine rencontre, car nous croyons que notre cause en aurait reçu un élan d'autant plus grand que, chez nous, c'est le corps électoral qui décidera en dernier ressort de nos droits, et qu'il est d'autant plus important d'agir sur l'opinion publique. Mais on nous dit qu'un éveil suffragiste commence à se manifester dans les pays de langue espagnole qu'il est indispensable d'encourager et de soutenir dès ses débuts. Il est vrai qu'en Amérique latine, comme dans la péninsule ibérique, nous avons assisté ces derniers mois à une floraison tout à fait réjouissante de publications féministes. Ce sera d'ailleurs un sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, mais nous tenons à signaler dès aujourd'hui que ce sont les horreurs de la traite des blanches très développée là-bas qui ont contribué à la naissance de ce mouvement en faveur des droits politiques des femmes.

Aux Indes, pour passer brusquement de l'Occident à l'Orient, on a agité l'idée du suffrage à propos de l'autonomie de ce pays. Deux femmes intelligentes et cultivées, Mrs et Miss Tata, sont récemment venues à Londres pour plaider, auprès des députés, en faveur du suffrage que réclament de nombreuses Associations féminines et même masculines hindoues. Mais aux dernières nouvelles, les amendements suffragistes ont été définitivement repoussés par la Chambre des Lords. En revanche, la loi « modifiant les conditions d'incapacité pour cause de sexe » a été votée, et si elle est loin d'être ce que désiraient les féministes, elle contient cependant des dispositions élargissant leur champ d'action civil et politique.

IN MEMORIAM

Mme Auguste de Morsier

C'est avec un vrai chagrin que de nombreux lecteurs du *Mouvement Féministe* ont appris le décès, survenu le 30 décembre, de Mme Auguste de Morsier.

Ce ne fut point, à proprement parler, une féministe militante. Son activité était surtout consacrée aux œuvres de relèvement et de moralité publique : Amies de la Jeune Fille, Association du Sou, Retraite, etc., auxquelles elle apporta une collaboration inlassablement dévouée. Mais elle était de convictions fermement féministes — nous nous souvenons de lui avoir entendu raconter son indignation de jeune fille quand on lui affirmait que les études universitaires étaient bonnes seulement pour des gar-

gons ! — et ces convictions elle les appliquait dans l'organisation de sa vie. Pour son mari, auquel notre mouvement suffragiste suisse doit tant, pour ses filles, en lesquelles notre féminisme contemporain met beaucoup d'espoir, elle était la collaboratrice tranquille, la confidente, celle qui créait l'atmosphère reconfortante et encourageante, si nécessaire pour y retremper ses forces. Et personne qui a connu pareil appui de sympathie éclairée et compréhensive ne nierait que, pour nous autres féministes engagées dans la lutte, il n'ait la valeur de bien des discours et de bien des écrits. C'est pourquoi nous songeons avec une profonde tristesse à ce foyer maintenant refroidi — tristesse à laquelle s'associeront de tout cœur les amis de notre journal.

UNE VIE ET UN EXEMPLE

Susan-B. ANTHONY (1820-1906)

Il n'est pas besoin de philosopher très longuement sur le développement des grands mouvements sociaux ou spirituels qu'a vu naître notre époque pour constater que, pour chacun d'eux, à un moment où l'autre de leur histoire, une femme en tout cas a été l'âme, la force agissante, la cheville ouvrière, si ce n'est même l'inspiratrice ou l'initiatrice. Et l'exclamation du président Lincoln, rencontrant pour la première fois, au plus fort de la lutte contre l'abolition de l'esclavage, Mrs. Beecher-Stowe : « Comment cette petite femme a-t-elle pu déchaîner cette grande guerre ?... » pourrait être reprise dans le cas de bien d'autres croisades contre la force brutale, le vice, l'immoralité, le matérialisme, ou l'injustice. C'est la baronne de Suttner déclarant d'abord par son œuvre *Bas les armes* la guerre à la guerre, puis travaillant par son action persistance à l'organisation du pacifisme ; c'est Frances Willard consacrant comme à un apostolat sa vie à la lutte antialcoolique ; c'est Joséphine Butler prenant courageusement en main une œuvre de morale et de justice qui l'obligeait, elle une âme haute et délicate, à toucher aux bas-sesses lui répugnant le plus ; ce sont Elizabeth Blackwell, Florence Nightingale ouvrant aux femmes des carrières d'abnégation en même temps que de progrès social ; c'est encore Harriett Beecher-Stowe dont nous venons de prononcer le nom...

S'il en a été ainsi pour ces mouvements divers, à plus forte raison le féminisme, qui est d'une part un mouvement de justice et d'idéalisme, et qui d'autre part intéresse et concerne directement les femmes, n'a pu manquer d'avoir lui aussi des apôtres. Son Livre d'or compte en effet déjà de nombreuses pages. Mais si beaucoup de femmes ont dévoué et dépensé leurs forces, leur temps, leur argent pour la grande « cause », on peut dire, je crois, sans injustice qu'aucune ne s'est donnée complètement à elle comme Susan-B. Anthony.

En effet, toute cette pléiade de femmes distinguées et admirables d'abnégation qui entamèrent la lutte pour notre revendication, et dont le nom revient à chaque page d'une histoire de l'émanicipation féminine, les Elizabeth Cady Stanton, les Lucy Stone, les Lucretia Mott, les Antoinette Brown Blackwell, pour ne parler que de cette génération, qui fut véritablement aux environs de 1850 la génération des « pionnières » non seulement aux Etats-Unis, mais dans le monde entier — ces femmes, ses amies, ses collaboratrices, Susan-B. Anthony les dépasse toutes. Elle les dépasse par la force et la persévérance de ses convictions, par la conscience de son devoir de suffragiste et par son dévouement, ses sacrifices mêmes, à l'accomplissement de ce devoir. Et